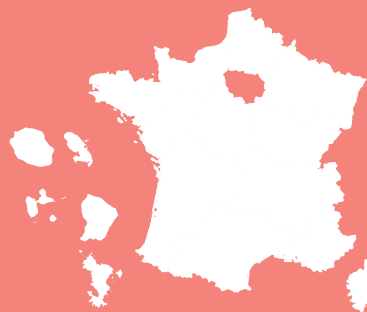


CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES D'INSERTION

2025

ÎLE-DE-
FRANCE



la fédération
des entreprises
d'insertion

ÎLE-DE-FRANCE

Efficacité économique,
finalité sociale

Les entreprises d'insertion en résumé

Au-delà de leur vocation économique, inhérente à toute entreprise, les entreprises d'insertion mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie.

Par leur action, elles favorisent, chaque année, le retour à l'emploi de presque 100 000 personnes en difficulté : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, etc.

Les entreprises d'insertion (Ei), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTi) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI) mobilisent leurs activités économiques pour offrir à leurs salariés en insertion un chemin d'émancipation grâce au travail et à la levée de divers freins à l'emploi.

- > Des entreprises soumises aux mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME.
- > Des entreprises qui font le choix de la qualité, déjà 210 d'entre elles sont labellisées RSEi par l'AFNOR.
- > Des ressources provenant à plus de 80% de la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent.
- > Des entreprises conventionnées par l'État pour leur mission d'inclusion dont découle une aide au poste par ETP d'insertion.
- > Des moyens spécifiques dédiés à l'accompagnement et l'encadrement des personnes en parcours.
- > Un contrat de travail de droit commun d'une durée maximale de 2 ans.

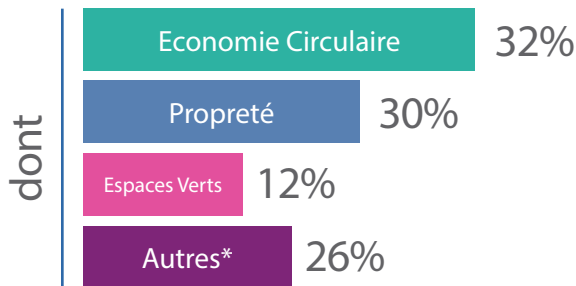
Au cœur de l'économie en Île-de-France

141M€ de produits
dont 80% de C.A

113M€ de chiffre d'affaires
80M€ de masse salariale redistribuée
17M€ d'aide aux postes perçus
2,9M€ d'impôts et taxes versés



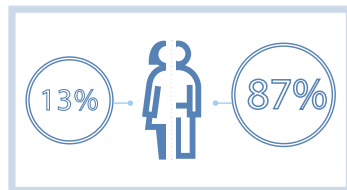
Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'insertion
par secteur d'activité et par type d'entreprise (%)



*BTP, Services Numériques, Restauration et Hôtellerie, Logistique

L'emploi des personnes éloignées de l'emploi

18 063 
salariés en parcours d'insertion
en Île-de-France



Profil des personnes en parcours d'insertion à leur entrée

Certains peuvent entrer dans plusieurs catégories et, à ce titre, être comptabilisés dans chacune des catégories.



de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP



de demandeurs d'emploi de plus de 24 mois



d'allocataires de minima sociaux



de jeunes de moins de 26 ans



de séniors de 50 ans et plus

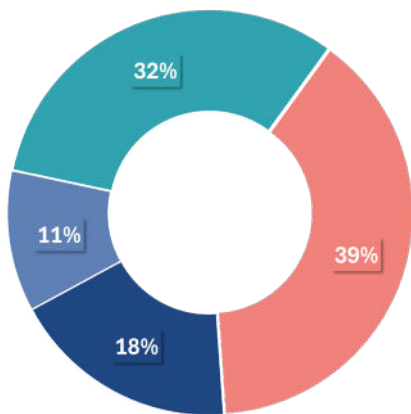


de personnes reconnues travailleurs handicapés

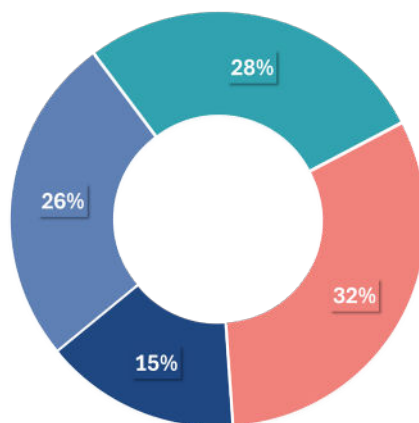
Une insertion efficace vers l'emploi

Grâce à l'insertion, environ 2/3 des salariés en insertion en Ei et ETTi en Île-de-France sortent de la privation d'emploi. En ETTi, près de 54 % des personnes signent un contrat de travail en sortie de parcours IAE (CDI, CDD ou autre contrat aidé), contre 43 % en Ei.

A l'issue du parcours



Taux de sorties
en Ei



Taux de sorties
en ETTi

■ Sorties dans l'emploi durable : CDI / CDD > 6 mois (hors contrats aidés) / création d'entreprise / fonction

■ Sorties positives : Formation / IAE / autres

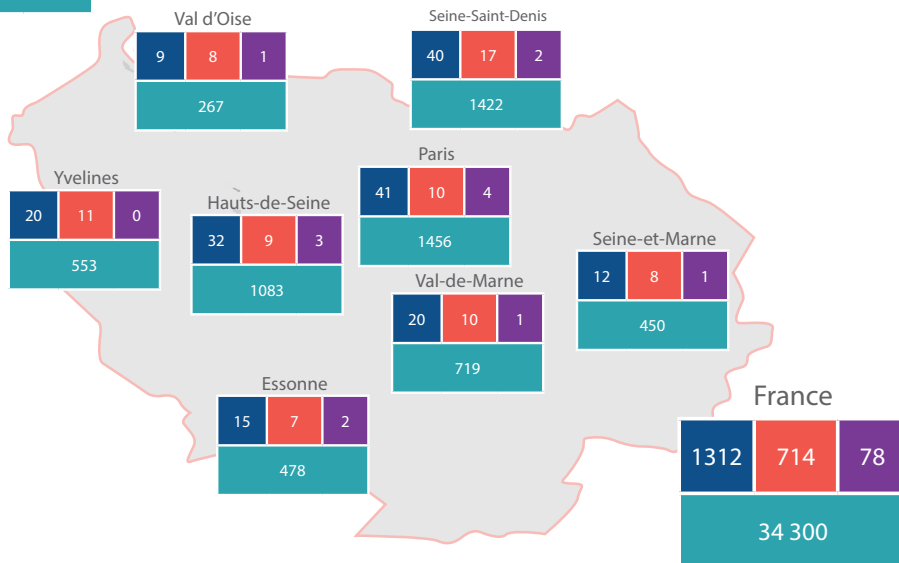
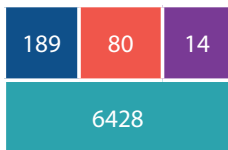
■ Sorties vers l'emploi de transition : CDD < 6 mois / contrats aidés (hors IAE)

■ Sorties sans emploi

283 entreprises conventionnées pour 18 063 personnes en parcours d'insertion soit 6428 postes ETPi

- Nombre d'Ei
 - Nombre d'ETTi
 - Nombre d'EITi
 - Nombre de postes d'insertion en Ei, ETTi et EITi (ETPi)
- issue des données pilotage de l'inclusion.

Île-de-France



La fédération des entreprises d'insertion
112 avenue Philippe Auguste - 75011 PARIS
contact.idf@lesentreprisesdinsertion.org
www.lesentreprisesdinsertion.org

Avec le soutien de :

